



LA DEMANDE DE SOJA POUR L'ÉLEVAGE EN BELGIQUE

Un précieux hotspot de biodiversité sous pression

La production de soja monopolise environ 100 millions d'hectares de terre agricole dans le monde, une surface qui équivaut à la taille de la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas réunis. Cela génère une pression énorme sur l'affectation des sols dans les pays producteurs, en particulier en Argentine et au Brésil. Dans ces pays, de vastes surfaces de forêt, de prairies et

de savanes ont été rasées, transformées ou dégradées.ⁱ

Les produits alimentaires les plus connus à base de cette légumineuse sont le lait de soja, la sauce soja, le tofu et d'autres substituts de viande. Pourtant, à peine 6 % de la production mondiale totale de fèves de soja est utilisée pour ce type de nourriture, notamment en Asie. La récolte mondiale est destinée, pour l'essentiel, à la fabrication de tourteaux et d'huile de soja. Le tourteau de soja, très nutritif, est principalement utilisé pour l'alimentation des animaux. Bien que la majeure partie de l'huile produite se retrouve dans les aliments (margarine, sauces, biscuits...), elle est de plus en plus utilisée pour produire des agrocarburants.ⁱⁱ Au niveau mondial, la production de soja a plus que triplé depuis 1990ⁱⁱⁱ et continuera vraisemblablement à augmenter pour répondre à la demande de protéines d'un secteur de l'élevage mondial en expansion.^{iv}

Depuis le lancement du moratoire sur le soja en Amazonie, en 2006, la destruction de la forêt amazonienne a fortement régressé, mais en raison de la demande croissante, la pression s'est déplacée vers d'autres écosystèmes. C'est en particulier le cas du Cerrado brésilien, un vaste écosystème varié de savanes, qui couvrait autrefois 200 millions d'hectares, soit un quart de la superficie du Brésil. Il abrite 5 % de la biodiversité mondiale, dont 800 espèces d'oiseaux et plus de 11 000 espèces végétales et héberge, en outre, la principale ressource en eau pour la population brésilienne. Depuis 1970, la moitié de la végétation naturelle du Cerrado a disparu au profit de cultures agraires (principalement soja, maïs, coton et canne à sucre) et de pâturages. Aujourd'hui, la surface originale du Cerrado est recouverte à 7 % de monocultures de soja, une superficie de la taille de l'Angleterre. 85 % de la conversion de la végétation indigène dans le Cerrado est légale en vertu du Code forestier. La réglementation en tant que telle est, de

ce fait, actuellement insuffisante pour la protection du Cerrado. De plus, d'importantes superficies de terres déjà défrichées sont disponibles pour augmenter la production de soja sans couper un arbre de plus.^v En Argentine, la production agricole exerce une pression considérable sur le territoire du Gran Chaco. Ces dernières années, quelque 12 à 15 % de ces paysages variés et de haute valeur pour la biodiversité ont été perdus, avec pour principale cause l'expansion des cultures de soja.^{vi vii}

Importation, empreinte et consommation belges

D'après [notre étude publiée en mars 2019](#), entre 2013 et 2017, la Belgique a importé chaque année en moyenne 2,5 millions de tonnes de soja sous forme brute (fèves, tourteaux et huile), transformée (biodiesel) et incorporée dans des

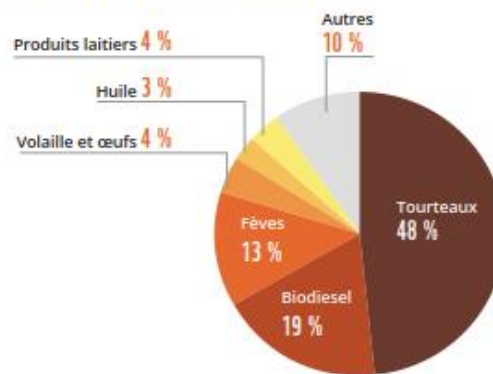
Empreinte totale (2017) : 2,7 millions d'hectares, dont 64% à risque de déforestation

produits alimentaires d'origine animale importés (viande, produits laitiers, œufs d'animaux nourris au soja)^{i, viii} Près de la moitié des importations

de soja est constituée de tourteaux destinés à l'alimentation animale, auxquels s'ajoutent les fèves de soja (13 %), également destinées en grande partie à l'alimentation animale. Le soja incorporé dans la volaille, les œufs et les produits laitiers représente 8 % des importations. D'autre part, le soja est aussi incorporé dans des produits transformés (p.ex. biodiesel ; 19 %) Environ un tiers des importations totales de soja est consommé en Belgique. Le reste est réexporté sous forme brute, transformée ou incorporée. D'après notre étude, environ 70 % du soja importé par la Belgique est lié à la production et à la consommation de produits d'origine animale (viande, lait, œuf etc.) en Belgique ou à l'étranger (voir graphique ci-dessus).

La surface agricole nécessaire pour produire les importations totales de soja de la Belgique a augmenté drastiquement entre 2013 et 2017, passant de 1,5 million à 2,7 millions d'hectares, soit une surface agricole presque aussi grande que la Belgique elle-même. D'après notre étude, la surface concernée se situe à 64 % dans des pays présentant un risque élevé à très élevé de déforestation, avec en tête le Brésil (651 000 ha), suivi de l'Argentine (525 000 ha) et le Paraguay (111 000 ha). À travers ses importations de soja, la Belgique porte donc une part de responsabilité dans la conversion des forêts et savanes en Amérique latine. À travers ses importations de soja, la Belgique porte donc une part de responsabilité dans la conversion des forêts et savanes en Amérique latine.

Importations belges de soja sous forme brute, transformée ou incorporée (tonnes, moyenne annuelle, 2013-2017)



¹ Par la suite, nous désignons par « importations totales de soja » la somme des importations de soja « sous forme brute, transformée et incorporée. » N. B. Le soja brut est utilisé dans des milliers de produits différents. Les données saisies se limitent aux catégories de produits citées dans la littérature comme étant les principales utilisations de soja. Les estimations des importations ne tiennent pas compte de toutes les importations possibles et sont donc prudentes.

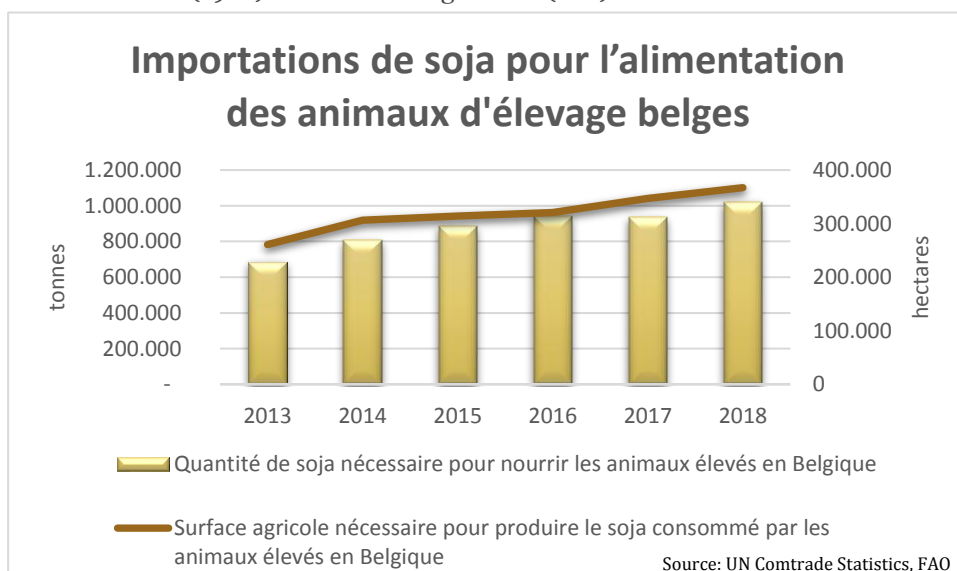
Le poids de l'élevage en Belgique

Bien que le soja soit une source de protéines pour les humains, une étude réalisée par les autorités flamandes montre qu'à peine 3 % du soja brut utilisé en Belgique est affecté directement à la consommation humaine, tandis qu'environ 95% est utilisé pour l'alimentation animale. ^{ix}

Empreinte de l'élevage belge: 27 % de la surface agricole utile belge

La production de soja a alimenté l'intensification de l'élevage à l'échelle mondiale, y compris en Belgique. Dans notre pays, 90 % des porcs et des poulets sont actuellement élevés dans des systèmes de production intensive, où la nourriture est achetée à l'extérieur et où le soja constitue la principale source de protéines. Le mélange pour l'alimentation des cochons se compose d'environ 13 % de soja ou de produits issus du soja. Cette part grimpe à 20 % pour les poulets. En ce qui concerne les bovins, ils sont nourris principalement à l'herbe, mais la ration est intégrée par des aliments concentrés pour animaux ; la part de soja dans les concentrés pour bovins varie de 5 % pour les bovins viandeux à 22 % pour les vaches laitières. ^x Pour la production de 1000 g de viande de poulet, 1089 g de soja sont nécessaires, alors que la production de 1000 g de viande de porc demande 508 g de soja.^{xi}

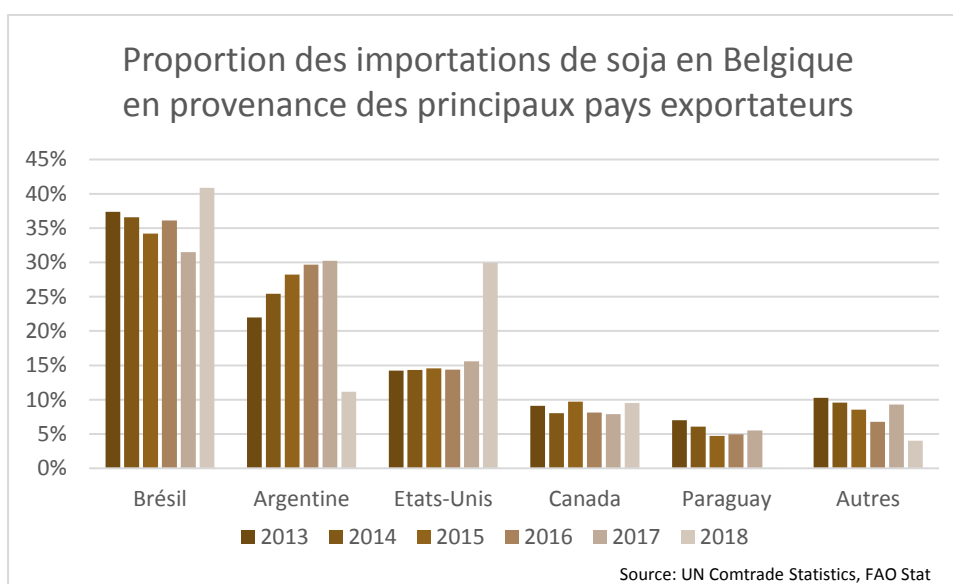
Pour calculer l'empreinte de l'élevage belge, nous délimitons notre analyse au soja importé sous forme brute (tourteaux, fève ou huile). Nous déduisons de cette quantité, le volume de soja sous forme brute qui est réexporté et appliquons des coefficients de conversion indiquant la quantité de soja destinée à l'alimentation animale. ² Selon nos calculs, entre 2013 et 2018, la quantité de soja utilisée pour nourrir les animaux élevés en Belgique correspondait en moyenne à 880 000 tonnes par an, passant de 683 000 tonnes en 2013 à 1,02 million de tonnes en 2018, soit une augmentation d'environ 50 % en 5 ans. Sur le total du soja utilisé pour l'alimentation animale en Belgique, plus de la moitié est utilisée pour l'élevage porcin (55 %), suivi par la volaille (24 %), l'élevage de vaches laitières (19 %) et enfin l'élevage bovin (2 %). ^{xii}



² Formule : [(Importation de soja sous forme brute - Exportation de soja sous forme brute)* « Coefficient d'alimentation animale »]. Source des données pour les importations et exportations : UN Comtrade, 2013-2018. Codes des produits utilisés : 120 810, 230 400, 120 190, 150 790. Le « coefficient d'alimentation animale » indique le pourcentage du soja sous forme brute destiné à l'alimentation animale en Belgique. Il correspond à 100 % pour les codes de produits 120810 (farine) et 230400 (tourteaux) ; 93 % pour 120 190 (fèves) et 50 % pour 150 790 (huile). Source des données pour les coefficients : figure 13 dans Danckaert S., 2016. NB : Étant donné que le total des importations et des exportations d'aliments pour animaux à destination et en provenance de la Belgique est presque identique, elles ne sont pas prises en compte dans cette équation (voir annuaires statistiques BFA, 2013- 2017 https://bfa.be/BFA_Jaarverslagen)

En utilisant la même méthodologie que [notre étude publiée en mars 2019^{xiii}](#), nous estimons l'empreinte environnementale du soja utilisé pour nourrir les animaux élevés en Belgique³. La surface agricole nécessaire pour produire le soja consommé par les animaux d'élevage belges a augmenté considérablement sur la période étudiée (+41 %), pour atteindre 367 000 ha en 2018. Cette surface équivaut à 27 % de la surface agricole utile (SAU) belge en 2018 ou 64 % de la surface totale dédiée aux pâturages ou à la récolte des fourrages en Belgique.

En raison de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, la Chine a augmenté ses importations de soja en provenance d'Amérique latine, tandis que l'UE a augmenté ses importations en provenance d'Amérique du Nord. Pour la Belgique, nous constatons une diminution du soja en provenance d'Argentine et du Paraguay, compensée par une augmentation du soja des États-Unis, mais aussi du Brésil. En 2018, la moitié de la surface utilisée pour nourrir les animaux en Belgique est considérée comme présentant un risque élevé à très élevé de déforestation, l'essentiel se situant au Brésil (142 000 ha, soit 42 000 ha de plus qu'en 2017).



Par sa dépendance au soja, l'élevage hors-sol et intensif en Belgique (produisant la viande, les produits laitiers et les œufs pour le marché belge et l'exportation) est donc un potentiel moteur de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels en Amérique latine. Le recul de l'élevage intensif, une transition vers des systèmes autonomes pour l'alimentation du bétail et la sélection de chaînes d'approvisionnement de soja durable sont des leviers complémentaires pour alléger l'empreinte de la Belgique en matière de déforestation.

³ Pour le présent briefing, nous avons incorporé les données d'importations de soja pour l'année 2018 selon la même méthodologie que dans notre rapport recouvrant la période 2013-2017.

Du soja durable en Belgique ?

Différents instruments permettent actuellement d'assurer un approvisionnement de soja zéro-

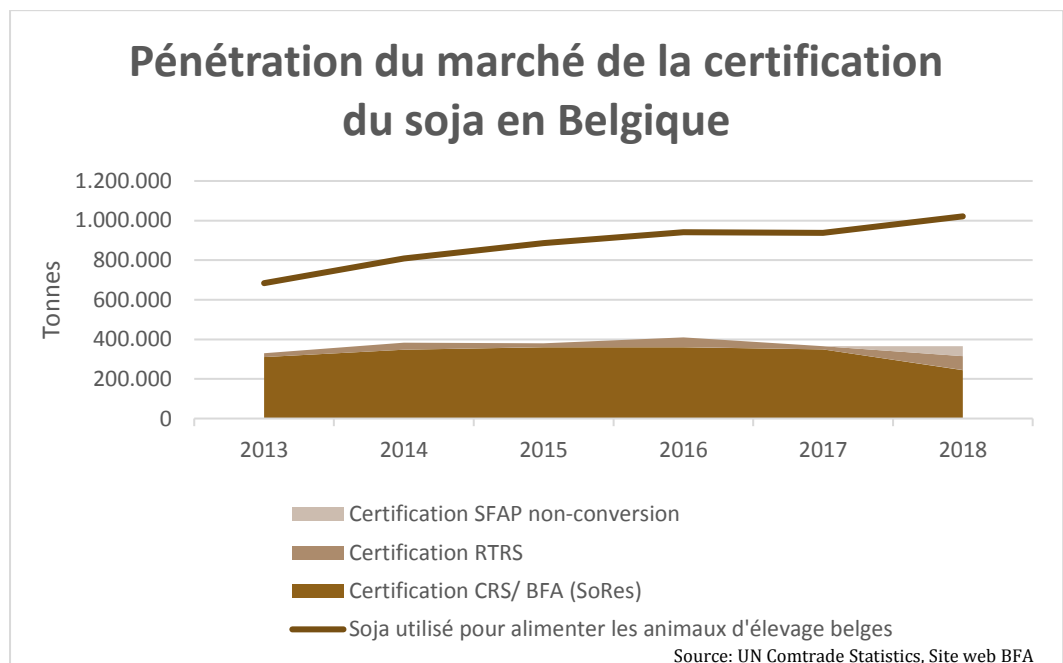
déforestation et zéro-conversion, dont, notamment, l'accord sectoriel sur le moratoire sur le soja en Amazonie, l'engagement volontaire des entreprises et les certifications.

En 2018, 64% du soja destiné à l'alimentation des animaux d'élevage belges ne dispose d'aucune garantie de ne pas être lié à la déforestation

Depuis l'entrée en vigueur du moratoire sur le soja en Amazonie en 2006, le soja cultivé sur des parcelles récemment déboisées est exclu des circuits commerciaux. Le moratoire s'applique également au soja importé en Belgique. Néanmoins, il n'est pas exclu que le soja importé par la Belgique contribue à la déforestation ailleurs qu'en Amazonie, notamment dans le Cerrado brésilien.

En 2018, 365 000 tonnes de soja importées par la Belgique portaient une certification. Ceci correspond à 36 % du soja destiné à l'alimentation des animaux d'élevage en Belgique alors qu'en 2013, le taux de certification s'élevait à 48 %.⁴ Le volume de soja certifié correspond, selon la BFA, au soja qui sert d'aliment pour les animaux dont la viande est consommée en Belgique.

L'essentiel du soja couvert par une certification est certifié selon les critères « SoRes » (ou « MV ») établis par la BFA (association belge de l'alimentation animale).⁵ Les principes, critères et indicateurs « SoRes » constituent un sous-ensemble de la norme internationale RTRS (Round Table for Responsible Soy). La norme « SoRes » exclut la conversion de végétation naturelle et donc la déforestation. À travers l'achat de crédits « SoRes », les membres de la BFA contribuent à soutenir des pratiques plus responsables dans les fermes certifiées.



⁴ Pourcentage certifié = (Quantité de soja certifiée)/(Quantité de soja utilisée pour nourrir les animaux élevés en Belgique). Source de données pour la certification : https://bfa.be/BFA_MVDS; Calcul pour déterminer la quantité de soja utilisée pour nourrir les animaux élevés en Belgique : voir note de bas de page 2.

⁵ La certification BFA correspond à la norme « Certified Responsible Soy » (CRS), dont la BFA achète les crédits. Pour les années 2013 et 2018, entre 96 % et 67 % du total du soja couvert par une certification et destiné à l'alimentation des animaux d'élevage belges est certifié par la « SoRes », alors qu'entre 4 % et 33 % est certifiés par une autre certification (RTRS ou SFAP non-conversion).

Par rapport à la norme internationale RTRS, qui inclut actuellement les critères les plus poussés et les meilleures garanties, la norme « SoRes/BFA » comprend moins de mesures de protection des zones à haute valeur de conservation et offre un niveau d'assurance inférieur, c'est-à-dire moins de mesures garantissant le respect et l'implémentation des critères et moins de transparence.^{xiv}

Finalement, en 2018, 64% du soja (autour de 656 000 tonnes) utilisé en Belgique pour l'alimentation des animaux d'élevage belges (destinés à la consommation nationale et à l'exportation) ne dispose encore d'aucune garantie de ne pas être lié à la déforestation.

Afin d'écartier tout risque de contribuer à la déforestation et à la conversion d'écosystèmes naturels, les acheteurs de soja en Belgique devraient prendre un engagement zéro-déforestation/zéro-conversion sur la totalité de leur approvisionnement (indépendamment du fait qu'il soit réexporté ou consommé en Belgique). En s'associant à d'autres grands acteurs, les acheteurs de soja peuvent envoyer un signal de marché fort en faveur de chaînes de valeur responsables, transparentes et traçables tout en maintenant un soutien et les échanges avec les producteurs.

Demandes du WWF

Afin de réduire l'empreinte croissante de la culture du soja et les risques sur les écosystèmes naturels, il convient de poursuivre trois objectifs : (1) réduire la demande de soja en allant vers des régimes alimentaires moins carnés ; (2)

remplacer le soja utilisé dans l'alimentation animale par des céréales et légumineuses locales ; (3) favoriser des importations de soja qui ne sont pas liées à la déforestation et la conversion d'autres écosystèmes naturels, la dégradation de la biodiversité et qui répondent aux plus hauts critères de production responsable avancés. Quatre leviers doivent être activés et fonctionner ensemble :

Pouvoirs publics

- Soutenir le développement d'un nouveau règlement européen assurant que les produits placés sur le marché européen ne sont pas liés à la déforestation et à la conversion d'écosystèmes naturels. Un plan d'action ambitieux doit accompagner ce règlement afin de combattre les causes de la déforestation et de la conversion des écosystèmes dans les pays producteurs et faire en sorte que l'UE et la Belgique allègent leur empreinte mondiale.
- Au travers de la réforme de la Politique agricole commune (PAC):
 - Renforcer le soutien aux exploitations agricoles qui investissent dans l'autonomie alimentaire et fourragère et pratiquent l'élevage extensif.
 - Mettre un terme aux subventions qui pourraient encourager le changement direct ou indirect d'affectation des sols avec des effets néfastes pour l'environnement à la suite de l'expansion du soja.
 - Accroître le soutien financier au système de conseil agricole afin de développer de nouveaux savoir-faire qui feront évoluer les pratiques agricoles vers des systèmes d'exploitation agricole mixtes (type polyculture-élevage) qui favorisent l'autonomie dans les fermes.
- Investir davantage dans la recherche pour trouver des alternatives viables au soja importé et accroître l'autonomie en protéines des exploitations d'élevage, principalement des élevages laitiers, de porcs et de volailles.
- Sensibiliser les citoyens à suivre un régime alimentaire « durable » et de bonne qualité nutritionnelle en réduisant l'apport de protéines d'origine animale et en favorisant la viande et les produits laitiers issus d'un élevage extensif.

Entreprises

- Prendre un engagement visant à écarter la déforestation et la conversion de leurs chaînes d'approvisionnement à l'horizon 2020, et s'approvisionner uniquement auprès de fournisseurs qui respectent des engagements similaires.
- Participer à l'initiative sectorielle « Cerrado Manifesto Statement of Support », visant à stopper la conversion dans le Cerrado à l'échéance 2020.
- Utiliser l'« Accountability Framework »^{xv} comme référence pour l'implémentation de cet engagement, et assurer les plus hauts critères environnementaux de leurs approvisionnements jusqu'aux plantations de soja (p.ex. grâce aux certifications ProTerra, RTRS non-ogm, Donau Soja ou Europa Soja).
- Mettre en œuvre des projets zéro-déforestation/zéro-conversion à grande échelle grâce à un engagement multi-partenarial et grâce à des investissements au niveau du paysage, notamment par des incitations économiques et le partage des coûts de mise en œuvre le long des chaînes de valeur.

Agriculteurs - Eleveurs

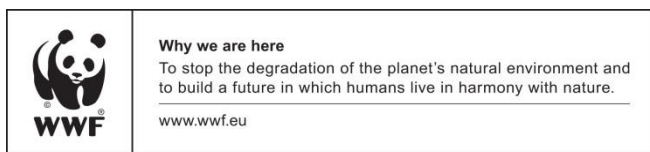
- Augmenter progressivement le degré d'autonomie alimentaire de leurs exploitations agricoles.
- Demander des garanties à leurs fournisseurs quant à l'approvisionnement 'zéro-déforestation/ zéro-conversion' de la totalité des aliments pour animaux (contenant du soja) utilisés sur leur exploitation.

Consommateurs

- Diversifier leur alimentation en cuisinant plus de protéines végétales et réduire leur consommation de produits d'origine animale (viande, œufs, produits laitiers).
- Choisir des produits d'origine animale de producteurs qui pratiquent l'élevage extensif et investissent dans l'autonomie alimentaire et fourragère

Vous voulez en savoir plus ?

- ⁱ WWF (2014) The Growth of Soy Impacts and Solutions, disponible sous : http://awsassets.wwf.org/downloads/wwf_soy_report_final_jan_19.pdf
- ⁱⁱ Nederlandse sojacoalitie (2012) Soja Barometer 2012, disponible sous : https://www.bothends.org/uploaded_files/document/Soja_Barometer_2012.pdf
- ⁱⁱⁱ FAO Stat. Production statistics. <http://www.fao.org/faostat/en/#data/QC>
- ^{iv} OECD-FAO AGRICULTURAL OUTLOOK 2018-2027. Chapter 1. Disponible sous : http://www.fao.org/3/i9166e/i9166e_Chapter1.pdf
- ^v Cerrado Manifesto (2017), disponible sous : https://d3nehc6yl9qzo4.cloudfront.net/downloads/cerradomanifesto_september2017_atualizadooutubro.pdf
- ^{vi} WWF-EU (2015) EATING UP FORESTS. How EU consumption drives deforestation and land conversion: The case of soy from Brazil, disponible sous : http://awsassets.panda.org/downloads/wwf_epo_eu_soy_report_2015_v4_web_1.pdf
- ^{vii} Idem i
- ^{viii} WWF-Belgique, 2019. Déforestation importée : Arrêtons de scier la branche !. 3Keel. <https://www.wwf.be/assets/IMAGES-2/CAMPAGNES/ELECTIONS2019/deforestation-report/WWF-DeforestationImportee-FR-spread-final.pdf>
- ^{ix} Sylvie Danckaert (2016) Geen veevoeder zonder soja? Aandeel van de Vlaamse veehouderij in het sojaverbruik in België, Departement Landbouw en Visserij, Brussel, disponible sous : https://lv.vlaanderen.be/sites/default/files/attachments/geen_veevoeder_zonder_soja_-_website.pdf
- ^x Anton Riera, Clémentine Antier, Philippe Baret (2019): Study on Livestock scenarios for Belgium in 2050. UCL
- ^{xi} Hassel Kroes , Barbara Kuepper (2015). Mapping the soy supply chain in Europe. A research paper prepared for WNF. Profundo research and advice. Mai 2015, disponible sous : http://assets.wnf.nl/downloads/mapping_the_soy_supply_chain_in_europe_wnf_12_may_2015_final_1.pdf
- ^{xii} Idem x
- ^{xiii} Idem viii
- ^{xiv} Profundo (2019). Setting the bar for deforestation-free soy in Europe. A benchmark to assess the suitability of voluntary standard systems. Disponible sous : https://www.iucn.nl/files/publicaties/setting_the_bar_for_deforestation_free_soy_190606_final.pdf
- ^{xv} Accountability Framework, disponible sous : <https://accountability-framework.org/>



© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For Nature (Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" is a WWF Registered Trademark.
EU Transparency Register Nr: 1414929419-24
Printed on recycled paper.

Pour plus d'informations:

Monica Schuster | Chargée des politiques Alimentation et Agriculture | WWF-Belgique |

E-mail : monica.schuster@wwf.be

T : +32 (0)2 340 09 24

WWF-Belgique | Boulevard Emile Jacqmain 90 |

1000 Bruxelles | Belgique